

Réunion urgente du bureau

Jeudi 02 juillet 2015 par téléphone

Ont pris part à cette réunion : Fabrice Appels (HAI) Président, Paul Groos (LUX) Secrétaire, Gérard Trausch (NAM) Vice-Président.

N'ont pas été invités mais ont été tenu au courant des discussions par le Président : Jean-Marie Bellefroid (LGE), Jean-Michel Deneve (BBW) et Jean-Pierre Delchef (président AWBB).

Le bureau de la Commission Législative a débattu et pris les décisions suivantes.

1. Parution des statuts au 01/07/2015.

Sur proposition de Fabrice APPELS et suite aux discussions en cours entre l'AWBB et la VBL concernant diverses modalités ainsi que la participation aux championnats nationaux, il a été décidé de postposer la rédaction définitive des articles 87, bis et ter.

2. Rédaction des articles PC 87, bis et ter

Lors de l'AG du 13/06/2015, il a été confié à la Commission Législative de remettre les articles PC 87, bis et ter en adéquation avec la réalité.

Après rapport verbal du Président DELCHEF concernant les discussions finales ainsi que les modalités de participations aux championnats nationaux et afin d'appliquer les mêmes dispositions à l'ensemble des clubs de l'AWBB, le bureau de la Commission Législative approuve le texte rédigé par Fabrice APPELS et le Secrétariat de l'AWBB en collaboration avec le Président DELCHEF.

Ces articles et l'ensemble des statuts 2015-2016 paraîtront ce vendredi 03/07/2015 sur le site de l'AWBB. La publication de ces dispositions se fera par la Newsletter.

Président : Fabrice APPELS – Secrétaire : Paul GROOS